

**UNIVERSITE MARIEN NGOUABI**  
**FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES**  
**LABORATOIRE D'ECONOMIE FINANCIERE ET DES INSTITUTIONS (LEFI)**

---

***SOUS LE HAUT PARRAINAGE  
DE SEM LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT***

---

**APPEL A COMMUNICATIONS / COLLOQUE INTERNATIONAL  
« LE FRANC CFA EN MUTATIONS »**

**Date : 29 et 30 Mai 2020**

***1. Contexte et justification***

L'annonce conjointe des Chefs d'Etat français et ivoirien le 21 décembre 2019 à Abidjan en Côte d'Ivoire, soit plus de 70 ans après la création de la monnaie africaine par la France (franc CFA), de la disparition du Franc de la Communauté financière africaine, marque une accélération dans la reconsideration des idées reçues sur le futur du franc CFA en Afrique.

Le franc CFA, une monnaie à rejeter pour les uns qui voient en lui une absence de souveraineté et une monnaie à conserver pour les autres qui pensent que les problèmes de gouvernance des économies africaines ne permettent pas une alternative crédible au franc CFA. Si l'Afrique de l'Ouest a mis en chantier sa monnaie l'Eco, l'Afrique centrale semble marquer le pas et n'a pu à ce jour envisager une issue sur le futur monétaire de la zone BEAC. Est-ce la nécessité du statu quo ?

L'histoire monétaire de la Zone Franc CFA révèle que cette zone a été reconnue depuis les années 1940 avec la politique de change commune des anciens territoires français d'Afrique occidentale et centrale. Sont nées par la suite la Banque des Etats de l'Afrique Occidentale et la Banque centrale des Etats de l'Afrique et du Cameroun avant de se muer en Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) et en Banque des Etats de l'Afrique centrale (BEAC).

A l'avènement en 1999 de la monnaie unique européenne, l'Euro, les relations monétaires entre la France et la zone franc Afrique ont été protégées par le Trésor public français qui demeurait l'interface entre la zone CFA Afrique et la Zone Euro. La recherche de la stabilité monétaire a servi de socle de négociations pour maintenir en l'état des relations de compromis.

Au delà du sauvetage, le maintien de la zone franc a suscité des débats controversés. Comme mentionné, pendant que certains analystes vantent les vertus du FCFA, tenant compte de la stabilité monétaire de l'espace CFA, la crédibilité et la discipline monétaire imprimées par la caution française, d'autres avancent l'idée selon laquelle la zone franc serait la « zone du franc » obstruée par la rétention des avoirs extérieurs des pays membres dans deux comptes d'opérations entravant le financement du développement des économies à fort besoin de financement.

La question est–elle uniquement monétaire ou comporterait–elle également un volet réel et quelles en seraient les implications ? En s'appuyant sur les travaux de la Commission Economique pour l'Afrique, la mise en place de la zone de Libre échange commercial africaine a entre autres pour objectifs majeurs de stimuler les échanges intra-africains. Si tel est le cas, n'y a-t-il pas un problème monétaire ? la monnaie ne constitue t–elle pas un obstacle au développement des échanges ? A cet égard, faut–il aborder la question de la monnaie au seul niveau de la CEMAC ou, faut t–il, en élargir la réflexion dans la perspective de la mise en place d'une future monnaie africaine.

L'interrogation sur l'opportunité pour les Etats membres de la CEMAC d'envisager la mise en place prochaine de leur propre zone monétaire, à l'instar de leurs homologues d'Afrique de l'ouest (UEMOA/CEDEAO) avec l'Eco, est plus que d'actualité aujourd'hui. Ceci implique de la part de la communauté des économistes de la région Afrique centrale de réfléchir d'ores et déjà sur des propositions susceptibles de servir le moment venu d'outils d'aide à la décision tant aux décideurs politiques que monétaires de la sous-région.

Si l'on se réfère aux premiers travaux fondateurs de Robert MUNDELL, au travers de son article devenu célèbre, intitulé : *A theory of Optimum Currency Areas*, publié en 1961, et même à ceux de ses successeurs, Mc KINNON (1963), KENEN(1969), CORDEN (1972), ISHIYAMA (1975) et TOWER-WILLET (1976), les questions principales qui se posent face à la perspective de la création d'une union monétaire, du point de vue stricte de la science économique, sont celles relatives à : *l'analyse en amont des critères économiques d'optimalité d'une zone monétaire (cf. notion de zone monétaire optimale)*, *aux conditions nécessaires pour faire de la future monnaie un accélérateur de l'intégration économique (pour la diversification et le développement socio-économique)*, *aux nouveaux critères de convergence qu'implique cette union monétaire, à la relation entre réserves de change et régime de change et enfin aux problématiques de gestion de la future banque centrale et de la vulnérabilité extérieure de nos économies*

Nos réflexions ne se situent pas dans la lignée du procès du franc CFA. Elles se situent plutôt dans l'interrogation des savoirs en matière monétaire en Afrique centrale des pays membres de la BEAC et plus large dans l'horizon de la monnaie commune africaine prônée par l'Union africaine. L'objet est donc de susciter le débat et dégager des arguments devant servir d'aide à la décision pour les autorités tant politiques que monétaires en gardant à l'esprit l'idée que le futur de la zone franc doit il aller vers la mise en place d'une monnaie propre à la zone BEAC ou doit-il intégrer l'espace BCEAO avec l'Eco dans sa configuration CEDEAO, ou encore doit-on intégrer un espace plus large CEMAC, CEEAC et CEDEAO avec pour perspective la monnaie unique africaine ou simplement doit-on aller vers les monnaies nationales ? .

Partant du fait que les points de vue sur la future monnaie en Afrique centrale ne sont pas bien définis, les interrogations soulevées conduisent à avancer soit en cercle concentrique en maintenant la dynamique actuelle des zones déjà constituées soit d'inspirer une autre dynamique issue des résultats mitigés ou non des expériences monétaires vécues. Cette orientation doit tenir compte du fait que la réalité de gestion monétaire intègre des forces que la zone franc a soit attisé soit comprimé. Par exemple, il est de notoriété publique que le marché politique utilise la monnaie comme instrument de gestion. Les effets en sont néfastes et qu'il est impérieux de suggérer les bonnes politiques mieux des règles pour lier les mains

des décideurs et disposer d'une bonne monnaie. Rappelons aussi que les conseillers des princes sont plus proches des décideurs politiques que le reste de la communauté fut elle savante. Ainsi, il est plus qu'utile de permettre au colloque de se constituer en force de propositions pour une meilleure orientation des décideurs dans le futur des décisions à prendre pour le bien-être de tous.

Dans cette voie nous suggérons de discuter de l'avenir du franc CFA en Afrique centrale en termes de « **LE FRANC CFA EN MUTATIONS** ». Dans cette optique doit-on aller vers une monnaie pour l'Afrique centrale ou vers une monnaie africaine ? Dans l'hypothèse d'un choix Afrique centrale, doit-on maintenir la parité fixe “franc CFA Afrique centrale” et l'Eco de Afrique de l'Ouest ? si nous avançons vers une monnaie africaine telle que prônée par l'Union africaine, quelles en seraient les règles de gestion? Dans l'un ou l'autre cas, quel statut pour la Banque centrale et quel mandat pour le gouverneur ? La transformation structurelle et l'élargissement géographique de la zone sont-ils envisageables de la CEMAC à la CEEAC et/ou à la UEMOA et la CEDEAO?

Les interrogations sur le Franc CFA doivent permettre d'approfondir des questions monétaires, économiques, de souveraineté, etc. en vue de dégager une sorte de faisceaux d'idées des universitaires et de la société savante, comme propositions ou réflexions devant servir pour les décideurs.

Au regard de ce qui précède, le colloque intitulé : **LE FRANC CFA EN MUTATION**, se focalisera sur 7 axes de réflexion.

## **2. Axes du colloque**

Les communications peuvent porter sur toutes les thématiques en rapport avec l'instauration d'une monnaie dans la zone BEAC/ CEMAC ou dans un espace plus large.

### **Axe 1 : Perspectives d'une monnaie CEMAC-CEEAC et/ou d'une Monnaie africaine**

Les échanges porteront sur le champs de la future monnaie qui se veut d'être celle de la Zone BEAC actuelle en mutations ou celle intégrant la vision de la monnaie unique africaine. L'optique des débats consistera à discuter de l'opportunité des champs de la future Monnaie. Quelle monnaie, quel statut et espace pour quelle dynamique ? Cette orientation ouvre sur le cadre générale des idées sur les orientations stratégiques sur la monnaie et les politiques y afférentes.

### **Axe 2 : Monnaie unique et commerce intra régional au sein de la CEMAC : quelles conditions les pays de la CEMAC doivent-ils remplir pour impulser les échanges par le biais de la monnaie et en constituer un accélérateur de l'intégration économique?**

Le constat général fait sur ces économies est celui de très faible niveau des échanges intra communautaire au sein de la CEMAC bien que constituée en zone monétaire. Cet état de chose peut se résumer en celui de la structure des économies de la CEMAC qui produisent des biens similaires du secteur primaire. La mise en place d'une monnaie unique régionale ou africaine en partant de l'angle de vue de la CEMAC sera de servir d'accélérateur au processus d'intégration sous régionale ou africaine, les communications auront pour objet d'analyser d'ores et déjà les *conditions nécessaires que les pays de la CEMAC devraient réunir afin de*

*faire de la future monnaie unique un réel accélérateur de l'intégration économique au sein de la CEMAC voire son élargissement à l'Eco ou la monnaie unique africaine..*

**Axe 3 : Choix du régime de change**

Tout régime de change nécessite de disposer d'un niveau de réserves de devises confortables pour assurer un soutien solide et une relative stabilité à la monnaie et pour se prémunir contre les crises de change. Les communications auront pour objet d'analyser : le *choix du régime de change* de la future monnaie (régime de change fixe Vs régime de change flexible), question d'ancrage de la future monnaie unique régionale (ancrage à une seule monnaie de référence Vs ancrage à un panier de monnaie de référence). Dans la perspective de la création d'une monnaie CEMAC, la préoccupante question du choix du régime de change en zone CEMAC, de sa gestion en rapport avec la garantie de stabilité de la future monnaie demeure posée.

**Axe 4 : Analyse coûts/avantages par pays de la création d'une nouvelle monnaie régionale unique**

La décision de créer une union monétaire devant en principe se baser sur les caractéristiques structurelles des Etats membres de ladite union, les communications auront pour objet ici d'analyser les avantages et les inconvénients que pourrait induire pour chacun des Etats membres de la CEMAC la future union monétaire et d'en proposer des voies de gestion.

**Axe 5: Problématiques de gestion d'une banque centrale et Statut de la banque centrale face aux enjeux de stabilité de la future monnaie.**

Il s'agira ici de tenter de répondre aux différentes préoccupations suivantes : *relation banque centrale et pouvoirs publics* (indépendance Vs autonomie), le cadre juridique de la gestion monétaire, le contrôle de la bureaucratie/ technocratie de la Banque centrale, type de banque centrale pour la CEMAC. Les communications auront pour objet d'analyser et de discuter des règles de gestion de la monnaie dans le cadre d'une future union monétaire, de discuter de la place de la bureaucratie et/ou de la technocratie de la gestion de la monnaie centrale ainsi que du poids du marché politique, source d'interférences dans la gestion de la monnaie de monopole

**Axe 6: Regards croisés sur la perspective de création de la future monnaie régionale/africaine: Expériences de la gestion monétaire des pays africains hors CEMAC**

La monnaie étant un bien commun, les communications attendues auront pour objet de croiser, selon plusieurs angles d'analyse, de partager les expériences et savoirs des autres espaces monétaires sur leur vécu, les défis relevés et les leçons tirés de la gestion monétaire des autres Etats.

**Axe 7 : les regards pluridisciplinaires des juristes, anthropologues, philosophes, sociologues, politologues, historiens, etc. sur la perception de la monnaie dans la perspective de création d'un nouvel espace monétaire sont attendus.**

***3. Organisation du Colloque et soumission des communications***

Ce colloque s'adresse aux Universitaires, chercheurs, opérateurs économiques, politiques intéressés par le futur de la zone Franc. Les idées attendues doivent sortir des sentiers battus devant contribuer de manière froide, sans passion, aux idées de progrès et de gouvernance pour un meilleur passage du FCFA actuel au futur « Franc africain ».

Les propositions de communications devront être soumises en français selon les conditions ci-après:

- Choisir l'axe de communication ;
- Transmettre le résumé de la communication d'environ deux cents (200) mots ;
- Mentionner l'identité du chercheur et ses coordonnées ;

La soumission des communications se fera selon le calendrier suivant :

- Soumission des résumés : **10 Avril 2020 au plus tard;**
- Notification aux auteurs : **17 Avril 2020;**
- Transmission communication intégrale : **05 Mai 2020**

Le colloque se tiendra à Brazzaville les **29 et 30 Mai 2020**

#### **4. Comité Scientifique**

AVOCKSOUMA Djona Atchene (Université de Ndjamen), AVOM Désiré (Université de Dschang), CHICOT EBOUE (Université de Nancy-Lorraine), DIATA Hervé (Université Marien NGouabi), EKOMIE Jean Jacques (Université Omar Bongo), KOBOU Georges (Université de Yaoundé II), MAKOSSO Béthuel (Université Marien NGouabi), MANTSIE Rufin-Willy (Université Marien NGouabi), MBETTID BESSANE Emmanuel (Université de Bangui), NDINGA Mathias Marie Adrien (Université Marien NGouabi), NGAKOSSO Antoine (Université Marien NGouabi), UM NGOUEM Marie Thérèse (Université de Douala), ZOMO YEBE Gabriel, (Université Omar Bongo).

#### **5. Comité d'organisation**

**Président** : Pr Jean Rosaire IBARA (Recteur, Université Marien NGouabi),  
**1<sup>er</sup>Vice-Président** : Dr Louis BAKABADIO (Présidence de la République)  
**2<sup>e</sup>Vice-Président** : Pr Michel Didace MVOULA TSIERI (Primature de la République)  
**3<sup>e</sup>Vice-Président** : Pr Macaire BATCHI,( Ministère de l'Enseignement Supérieur)  
**Superviseur** : Pr. NDINGA Mathias Marie Adrien (Université Marien NGouabi),  
**Coordonateur** : Pr Rufin-Willy MANTSIE, (LEFI, Université Marien NGouabi),  
**Coordonateur Adjoint**: Dr D. NDINGA DILOUNGOU (Université Marien NGouabi),

#### **6. Membres**

DIATA Hervé (Université NGouabi), DIRAT Jean Raymond (Université Marien NGouabi), DZAKA KIKOUTA Théophile (Université Marien NGouabi), M'PIAYI Auguste (Université Marien NGouabi), MAKANY Armand Roger (Université Marien NGouabi), MAKOSSO Béthuel (Université Marien NGouabi), MANTSIE Rufin-Willy (Université Marien NGouabi) MAYEKO Léon (Université Marien NGouabi), MFOUKA Hilarion (Université Marien NGouabi), MFOURGA Boniface (Université Marien NGouabi), MOUKALA Jean-Chrios (Université Marien NGouabi), NDINGA Mathias Marie Adrien (Université Marien NGouabi), NDINGA DILOUNGOU (Université Marien NGouabi),NGAKOSSO Antoine (Université Marien NGouabi) NKOUKA SAFOULANITOU (Université Marien NGouabi) NZAOU Jean (Université Marien NGouabi), TENDELET Jean-Ignace (Université Marien NGouabi) IKIEMI Serges Constant (Université Marien NGouabi)

## **7. Secrétariat technique**

- Pr Rufin-Willy MANTSIE
- Dr. Jean-Ignace TENDELET
- Dr MAYEKO Léon
- Dr NKOUKA SAFOULANITOU
- Dr MOUKALA Jean-Chrios

## **8- Secrétariat**

- Dr Franck Mondésir TSASSA MBOUAYILA
- OUMBA NKALOULOU Christelle
- GALEBAY Junovie
- NGAKOSSO Maxime
- NZENGUE OBA :  
- Bardin BAHOUAYILA

Les propositions de communication doivent être envoyées par mail au secrétariat technique aux adresses suivantes :

- [ngodoleon@yahoo.fr](mailto:ngodoleon@yahoo.fr)
- [junoviegalebaye@gmail.com](mailto:junoviegalebaye@gmail.com)

avec copie à : [rufinwilly@yahoo.fr](mailto:rufinwilly@yahoo.fr)

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

**Pr Rufin-Willy MANTSIE**

(+242 06 668 82 85)

[rufinwilly@yahoo.fr](mailto:rufinwilly@yahoo.fr) :